

Economie circulaire : les territoires s'engagent !

(DOSSIER p.5-6-7)



ACTUALITE / p.3-4

Bien comprendre ma taxe foncière



DOSSIER / p.5-6-7

Contrat d'objectifs déchets
et économie circulaire :
les territoires s'engagent !

- Un plan d'actions sur tous les fronts
- Et chez moi, ça donne quoi ?

RÉTROSPECTIVE 2017 / p.8

Pourquoi la
TEOMi ?

Découvrez
la vidéo
en flashant
le QR code



Chaque année en été, le SBA présente son rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion et de prévention des déchets. Il détaille les résultats techniques et financiers de l'année passée. Le rapport complet est disponible dans la médiathèque de notre site www.sba63.fr, je vous invite à y jeter un œil.

Il rapporte notamment que nous avons trié, en 2017, 8 935 tonnes d'emballages recyclables et 5 620 tonnes de verre, apporté 44 008 tonnes de déchets en déchèterie, qui ont été traitées et recyclées.

24 916 tonnes d'ordures ménagères ont été incinérées, soit 7,5% de déchets jetés en moins en une année seulement, soit le résultat de tous vos efforts pour consommer durablement et jeter moins. Pour aller plus loin dans la démarche, le SBA s'est engagé aux côtés de l'Etat dans un contrat d'objectifs « déchets et économie circulaire ». Ce plan d'actions entend mettre en mouvement tous les acteurs du territoire pour favoriser une économie locale respectueuse de notre environnement.

Cette édition du SBA Infos vous propose de faire le tour des actions déjà engagées ou à venir, près de chez vous. N'hésitez pas à nous rejoindre. Bonne lecture.

Le Président, Jean-Claude MOLINIER



Flash Info

Nos déchets alimentaires ont de l'avenir.

Les bio-déchets représentent un tiers de notre poubelle verte ; c'est un gisement non négligeable qu'il faut détourner de l'incinération, comme le prévoit la loi avant 2025.

En effet, nos déchets alimentaires représentent une ressource importante en matière et en énergie. Envoyés en méthanisation, ils produiront du biogaz, qui sera transformé en électricité.

Il existe deux solutions pour trier ses déchets alimentaires : le **compostage** qui est pratiqué par la moitié d'entre nous, ou bien la collecte spécifique. C'est ce que pourraient tester certains usagers en 2019 avec une première **collecte des déchets alimentaires** pour les particuliers.

Cette collecte offre une possibilité de tri plus large que le compostage, puisqu'elle inclut les déchets carnés, les poissons, les crustacés... et convient aux foyers qui ne peuvent pas composter. Le tri de ces déchets permet aussi d'alléger la poubelle verte et de la garder plus longtemps à domicile sans avoir à supporter de nuisances olfactives.

En 2017, une centaine de professionnels ont déjà détourné 336 tonnes de l'incinération et allégé leur facture déchets avec cette collecte séparée.

Pour ne rien manquer de l'actualité du SBA...

Inscrivez-vous à la Newsletter
www.sba63.fr



Retrouvez le SBA sur Facebook

www.facebook.com/syndicatduboisde-laumone

SBA Infos n°30 - Septembre 2018

Magazine d'informations du Syndicat du Bois de l'Aumône

13 rue Joaquin Perez Carretero / Zone de Layat II / 63 200 RIOM / 04.73.647.444 / www.sba63.fr / conseilsager@sba63.fr

Directeur de la publication : Jean-Claude Molinier, Président

Rédaction & réalisation : service communication du SBA

Crédits photos : SBA, Fotolia

Impression : Imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé par l'Imprimerie Decombat à 80 000 exemplaires - Dépôt légal en cours / ISSN 1771-0669

TERRITOIRE
ZÉRO DÉCHET



GASPILLAGE

CIITEO



Eco-systèmes

Écomobilier

COLLECTER - TRIER - RECYCLER



recylum



DAS TRI



Bien comprendre ma taxe foncière



La taxe d'enlèvement des ordures ménagères figure sur l'avis de taxe foncière que reçoivent chaque année les propriétaires de biens immobiliers bâtis.

La TEOM finance le service de collecte en porte à porte, en colonne et en déchèterie, le transport des déchets, leur tri, leur recyclage ainsi que leur élimination* selon les normes environnementales.

* Depuis le 1^{er} janvier 2014, le SBA, ainsi que 8 autres syndicats de collecte de déchets du Puy-de-Dôme et du nord de la Haute-Loire, ont transféré leur compétence « traitement » au Valtom. Pour aller plus loin sur le traitement et le recyclage des déchets : www.valtom63.fr

Sur quelle base est calculée la TEOM ?

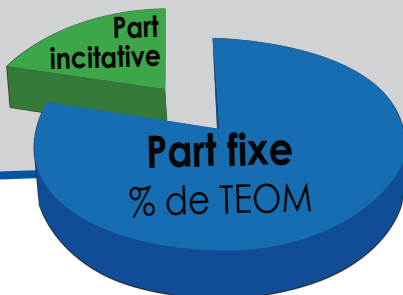
Elle est calculée sur la même base que la taxe foncière sur les propriétés bâties, c'est-à-dire sur la moitié de la valeur locative cadastrale. Ce n'est donc pas le volume d'ordures ménagères collectées qui conditionne le montant de cette taxe, mais la valeur foncière de votre habitation.

Qu'est-ce qui change cette année ?

En 2018, votre Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) intègre une **part variable**, dite incitative, correspondant à la consommation du service déchets de l'année 2017.

Concrètement, la taxe foncière intègre un montant de part incitative, c'est-à-dire toutes les levées de poubelles vertes et jaunes et/ou les apports en Points d'Apport Volontaire effectués en 2017.

Les accès en déchèterie, tout comme les dépôts de verre et de cartons en colonne, n'entrent pas en compte dans le calcul de la part incitative.



TEOMi
=

Part Fixe
(73% de la TEOM 2017)

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur mon avis de taxe foncière



+

Part Incitative = part variable
Ma production de déchets
(de l'année précédente)



Nombre de levées des poubelles vertes et jaunes

Nombre de dépôts dans les P.A.V.

Le poids des déchets n'est pas comptabilisé.
Les passages en déchèterie ne sont pas comptabilisés.

Contrat d'objectifs déchets et Economie Circulaire : les territoires s'engagent !



L'économie circulaire, c'est quoi ?

L'économie circulaire est à l'opposé du modèle économique linéaire actuel «prendre, fabriquer, consommer et jeter »... L'économie circulaire vise à produire des biens et des services de manière durable, en limitant la consommation et le gaspillage des ressources ainsi que la production des déchets.

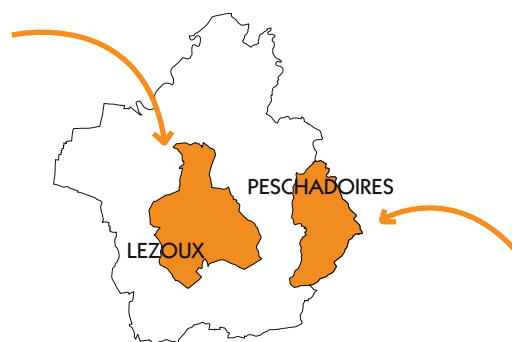
Un plan d'actions sur tous les fronts

Le Plan local de prévention du SBA mené de 2011 à 2016 a atteint et même dépassé ses objectifs, avec une réduction de 9 % des ordures ménagères. Pour aller plus loin, le SBA a candidaté à l'appel à projets Territoires zéro déchet zéro gaspillage du ministère de l'Écologie et signé un Contrat d'Objectifs Déchets Économie Circulaire pour atteindre des objectifs nationaux fixés en matière d'économie circulaire et de préservation de l'environnement.

Et chez moi, ça donne quoi ?

Bientôt un pôle environnemental à Lezoux

Et si les déchets des uns étaient les ressources des autres ? A la façon d'un supermarché inversé, le Pôle environnemental de Lezoux ouvrira ses portes en 2019 pour permettre la valorisation des objets ou matériaux dont vous n'avez plus besoin, mais qui pourront servir à d'autres. Le Pôle environnemental sera aussi le lieu de rendez-vous pour assister à des ateliers « compostage », « broyage », « réemploi », « fait-main »...



Les bébés zéro déchet de Peschadoires

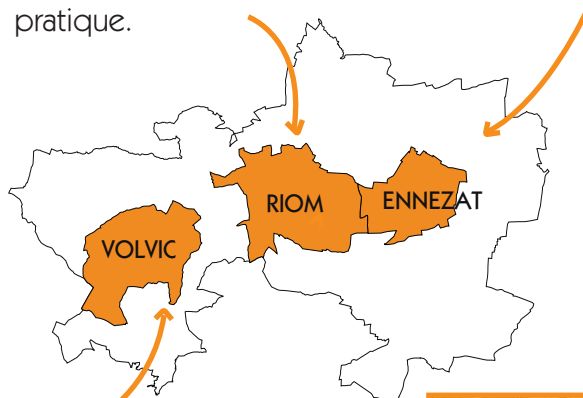
Avec le SBA, la micro-crèche de Peschadoires a tenté l'expérience de la couche lavable. Et depuis, la crèche, déjà experte en matière d'écologie propose aux familles des kits de couches lavables. Pour le personnel, le geste de change et le stockage ne posent aucun problème. Et les poubelles vertes des parents sont largement allégées.





Riom adopte des poules

Une poule permet de diminuer de 20 à 30 % la quantité de déchets jetés à la poubelle. En échange, elle fournit 150 à 200 œufs par an ! Douze foyers rimois ont tenté l'expérience et accueilli dans leur jardin des poules pondeuses. Le SBA les accompagne en leur offrant un kit comprenant 2 poules, un poulailler, un abreuvoir, une mangeoire et un guide pratique.



Volvic composte en quartier

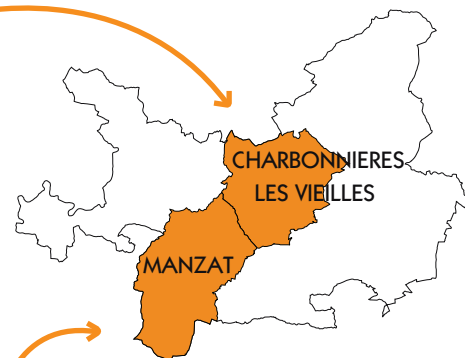
Le SBA a installé trois composteurs collectifs sur la résidence des Goulets, pour permettre aux habitants de SCIC Habitat de réduire le volume de leurs poubelles vertes. Le compost est ensuite utilisé par tous pour les plantes ou bacs à fleurs. D'autres encore ont accepté de tester le lombricompostage en appartement.



Charbonnières les Vieilles a la fibre du tri



Au cœur du village, les habitants de Charbonnières les Vieilles peuvent recycler leur textile. En 2017, 715 tonnes de textile ont été déposées dans les colonnes du SBA et recyclées. Ces colonnes sont le fruit d'un partenariat avec les associations «Le Relais», «Pain contre la faim» et «Emmaüs». Tous les textiles usagés peuvent être rapportés pour être valorisés, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire. Ils seront réemployés en friperie, recyclés ou transformés en isolant.



Manzat est solidaire

Le SBA a accompagné le collège de Manzat dans la mise en place d'un frigo-dépôt. Le principe ? Un réfrigérateur, abandonné dans la nature par un consommateur peu scrupuleux, a été dépollué et décoré par les élèves. Il sert de lieu de dépose et de récupération d'objets de seconde main : livres, magazines, CD, DVD,

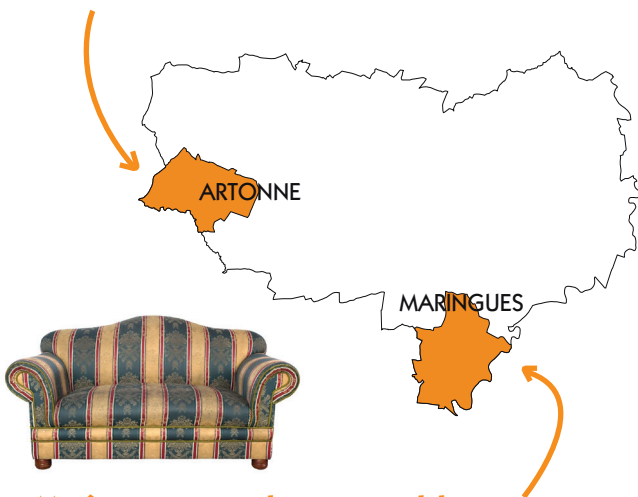


Le lycée d'Ennezat lutte contre le gaspillage alimentaire

Les élèves de seconde ont organisé une campagne de sensibilisation au gaspillage alimentaire et permis de baisser de 50% la quantité de restes alimentaires. Le SBA les invite aujourd'hui à mettre en place quelques actions très simples : réduire les portions servies au self avec la possibilité de se resservir pour les gros appétits, disposer les corbeilles de pain en fin de chaîne....

Artonne se forme à l'écocitoyenneté

Depuis 20 ans, le SBA propose des interventions pédagogiques aux écoles de son territoire. Cette année, les élèves d'Artonne ont encore une fois prouvé leur savoir en matière de tri et de réduction des déchets. Les enfants passent ensuite le message à la maison !



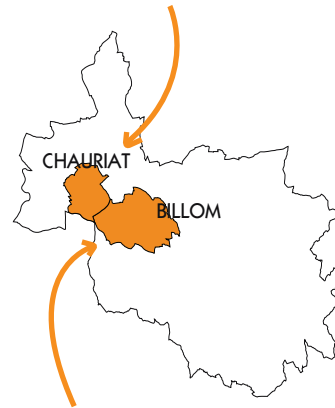
Maringues recycle ses meubles

700 000 tonnes de meubles sont mises au rebus chaque année. Le SBA propose en déchèterie des bennes de collecte du mobilier usagé à Aigueperse, Billom, Ennezat, Riom, Veyre-Monton, et bientôt à Maringues. La benne « mobilier » recycle les sièges, les fauteuils et canapés, la literie, les meubles de rangement, les meubles de cuisine et salle de bain, les parties de meubles. Ils sont ensuite démantelés et recyclés.



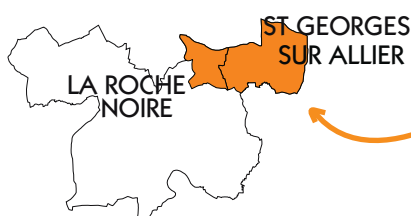
Chauriat fait du verre avec du verre

7 colonnes à verre sont installées à Chauriat pour recycler les pots et bouteilles en verre : bouteilles, flacons, pots et bocaux en verre et leurs bouchons ou couvercles (pas de capsules, pas de bouchons en liège). Attention : la vaisselle, les verres à boire, la porcelaine, la faïence, la céramique, les ampoules, les plats en verre, les miroirs, les vitres, ... sont à jeter à la poubelle verte ou en déchèterie.



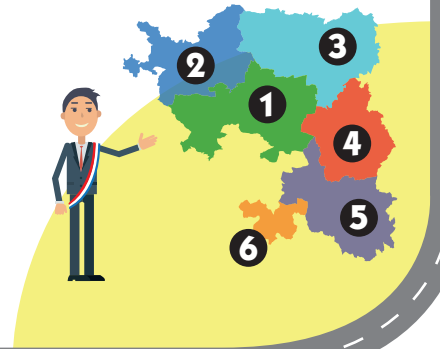
Billom lutte contre les incivilités

Lassés de voir certains déposer leurs déchets à même le sol, les enfants billomois ont pris le taureau par les cornes. Ils ont couché sur le papier leurs cris d'alerte. Ces dessins ont été imprimés et affichés sur les Points d'Apport Volontaire de la ville, pour sensibiliser les usagers au civisme et au respect de ses voisins : « ne polluez pas nos yeux d'enfants ».



Saint Georges sur Allier et la Roche Noire broient du vert

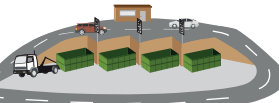
Les communes de Saint Georges sur Allier et La Roche-Noire se sont associées pour déployer une plateforme de broyage de branches. Equipées d'un broyeur du SBA, elles proposent à leurs habitants de déposer leurs déchets verts, qui seront broyés par les communes ou par une association d'insertion impliquée dans le dispositif. En échange, chacun peut repartir avec du broyat pour jardiner. Les déchets sont traités en proximité, de façon écologique et économique, valorisés en matière organique. Vous aussi, vous pouvez emprunter les broyeurs du SBA à Riom et à Veyre-Monton. (Réservation auprès des gardiens de déchèteries).



107 tournées de
collecte par semaine



11
déchèteries



LES DÉCHETS
DU TERRITOIRE

83 816 t.
déchets
collectés



24 916 t.
ordures
ménagères



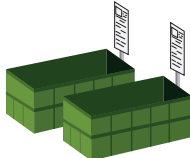
8 935 t.
collecte
selective



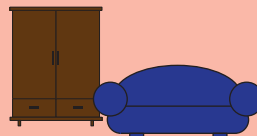
5 620 t.
verre



44 008 t.
déchèterie



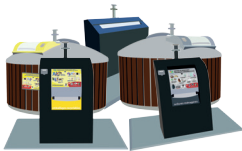
450 t.
déchets mobilier



336 t.
déchets alimentaires



570
P.A.V.



149 000
bacs



84 colonnes
à textiles



22 000 composteurs
individuels distribués



80 sites équipés
en composteurs
collectifs



465 colonnes
à verre



64 éco manifestations
accompagnées



3027 élèves
sensibilisés



14,6 % des déchets
enfouis



34,2 % des déchets
valorisés en énergie



51,2 % des déchets
valorisés en matière

